

ANALYSE ÉCONOMIQUE SUR LES UNIONS HYDRAULIQUES. CAMPAGNE 2005/2006

n°2

Année 2007

RESUME

Les Unions Hydrauliques sont des organisations professionnelles paysannes, gestionnaires de patrimoines de plusieurs milliards de francs CFA qui sont investis dans les aménagements, les stations de pompage et autres ouvrages dans la vallée du fleuve Sénégal, par l'État avec le soutien de ses partenaires, bailleurs de fonds.

Au fil des années, il est apparu que l'activité de gestion de l'eau qui avait présidé à leur création s'est vue adjoindre beaucoup d'autres activités secondaires qui

sont souvent mal gérées et non maîtrisées.

Les « NEG », notes d'entretien et de gestion qui constituent le cadre de référence technique et financier des transferts, ne sont pas respectées, surtout en ce qui concerne le versement des provisions pour renouvellement des infrastructures hydro agricoles dans des comptes de dépôt à terme (DAT) ouverts à la banque.

Pendant ce temps, de nombreuses charges nouvelles liées au fonctionnement et à la prise en charge d'autres activités sont apparues au sein des unions.

Les chiffres à retenir :

- La redevance constitue 75% des produits à l'hectare,
- l'électricité 64% des charges à l'hectare,
- 65% des unions ont des activités secondaires,
- l'intensité culturelle moyenne est de 0,85,
- la redevance moyenne appliquée en 2005-2006 est de 64 893 fCFA/ha
- 67% des surfaces sont cultivées en hivernage contre 27% en contre saison.

Suite au transfert de la gestion et de l'entretien des aménagements par la SAED, les Unions Hydrauliques sont devenues responsables de l'entretien des stations de pompage, des réseaux d'irrigation et de drainage. Ces unions constituent un des principaux groupes d'adhérents suivis par les Centres de gestion et d'économie rurale (CGER). En effet, La quasi totalité des Unions Hydrauliques de la Vallée sont adhérentes et suivies par les CGER, preuve de leur engagement vers une gestion plus performante.

Cet document d'analyse économique porte essentiellement sur les données économiques issues des comptabilités tenues par les CGER pour 16 Unions et un Comité d'Usagers. Il s'agit des comptes clos au 31 mai 2006 pour la majorité et au 31 décembre 2006 pour deux d'entre elles.

L'ensemble des comptes des unions hydrauliques tenus par les CGER intègre une dimension analytique qui permet de séparer les charges et produits en fonction des activités menées par l'union. chaque activité est ainsi analysée de manière distincte.



Quelques éléments de caractérisation et de fonctionnement des Unions Hydrauliques

Le tableau ci-dessous présente les unions hydrauliques concernées par l'étude. Il met en exergue leur niveau de mise en valeur durant la campagne 2005-2006.

Il faut noter que:

- Par souci de confidentialité, les

noms des différentes unions ont été remplacés par des numéros et il en sera ainsi pour la suite du document.

- La redevance est un montant à payer à l'hectare par chaque producteur pour avoir de l'eau dans sa parcelle.

- La surface totale cultivée correspond au cumul des surfaces mises en valeur en hivernage et en contre saison.

- L'intensité culturale (IC) correspond au total de la surface cultivée divisé par la surface exploitable de la cuvette.

Les 17 unions de l'échantillon CGER couvrent une superficie de 12 979 ha sur 33 010 ha d'aménagements exploitables dans les deux départements (source DDAR- SAED)

Numéro U.H	Nombre GIE membres	Surface Cuvette (ha)	Hivernage 05-06		Contre Saison 06		surface Totale cultivée (ha)	IC
			Surface ha	redevance	Surface ha	redevance		
1	33	978	636	65 000	224	65 000	860	0,88
2	16	658	493	70 000	80	70 000	573	0,87
3	4	365	255	77 803	40	130 000	295	0,81
4	6	349	164	65 000	119	75 000	283	0,81
5	24	1 197	840	55 000	180	90 000	1 020	0,85
6	9	137	32	80 000	94	50 000	126	0,92
7	5	464	367	71 520	44	120 000	410	0,88
8	19	593	226	80 000	303	80 000	529	0,89
9	5	128	101	41 000	-	-	101	0,79
10	9	669	409	65 000	146	65 000	555	0,83
11	15	359	-	60 000	270	60 000	270	0,75
12	52	3 102	3 040	75 000	1 292	59 000	4 332	1,40
13	7	1 424	787	60 000	15	60 000	803	0,56
14	7	965	205	60 000	205	60 000	410	0,42
15	8	230	-	-	123	65 000	123	0,53
16	26	380	228	60 000	343	60 000	571	1,50
17	9	980	945	65 000	-	-	945	0,96
Total	254	12 979	8 728	65 645	3 478	73 933	12 206	0,85

Chaque union hydraulique dispose de pompage dimensionnée en fonction de la superficie de sa cuvette. Or, la surface moyenne emblavée en hivernage représente 67% de la superficie totale des cuvettes. Par contre, elle n'est que de 27% en contre saison. Cette forte diminution des superficies trouve son explication dans l'environnement global de l'agriculture de la vallée avec notamment les difficultés liées au crédit (83% de taux de remboursement) et à l'accès aux prestations de services mécanisées...

L'augmentation de 12% sur la redevance moyenne d'hivernage reste faible comparée aux surfaces non exploitées. Certaines unions ont même tendance à baisser le niveau de la redevance en contre saison dans le but de permettre aux OP de base qui auraient des difficultés d'accès au crédit d'aller en campagne.

Le niveau d'utilisation des cuvettes est donc très faible comme en témoigne la moyenne de l'IC qui est de 0,85, donc inférieure à la moitié du niveau de mise en valeur qui était prévu. Seules deux

cuvettes sur 17 ont dépassé un coefficient de mise en valeur de 1.

L'exemple de l'union n°13 qui, pour un niveau de redevance égal est allée en campagne de contre saison sur seulement 1% de la superficie aménagée.

L'union la plus grande en terme de superficie avec 3 102 ha (23% du total) a une I.C de 1,4.

Analyse du compte d'exploitations des « Unions Hydrauliques » (chiffres ramenés à l'hectare)

Redevance:	Les redevances présentées ici pour chaque union sont des moyennes pondérées par les superficies cultivées en hivernage et en contre saison chaude pour certaines et froide pour d'autres.
Autres produits:	Il s'agit des produits autres que la redevance, générés par les autres activités.
Électricité:	C'est soit la facture d'électricité, soit le coût de l'énergie à travers les dépenses en gasoil, huile et autres pour le fonctionnement des moto pompes.
Indemnités:	Ce sont les salaires liés au fonctionnement des stations de pompage, aux aménagements et autres activités, ainsi que les frais des dirigeants.
Entretiens:	Frais d'entretien du pompage, des aménagements et bureaux.
Divers:	Charges liées aux autres activités, intérêts bancaires ..

N° Unions	Redevance (moy. Pondé- rée) Fcfa	Autres pro- duits. (Fcfa)	Électricité (Fcfa)	Indemnités (Fcfa)	Entretiens (Fcfa)	Divers(Fcfa)	Marge (Fcfa)
1	65 049	5 149	31 089	4 251	9 330	4 902	20 625
2	68 706	11	53 793	4 745	11 313	1 662	-2 796
3	86 775	0	66 205	7 566	1 966	4 453	6 585
4	69 204	586	36 167	7 201	2 594	7 966	15 862
5	61 186	1 656	36 011	2 709	13 168	3 162	7 792
6	58 909	211	68 117	8 710	1 825	3 057	-22 589
7	79 773	31 196	34 359	8 575	3 571	37 861	26 603
8	79 955	18 006	64 638	5 730	5 313	19 159	3 122
9	41 000	2 791	23 616	10 342	3 045	5 317	1 649
10	68 170	2 041	53 485	7342	17551	5 928	-14 095
11	60 386	54 435	41 803	8 278	6 849	77 360	-19 469
12	59 007	2 648	20 130	4 731	14 271	4 152	18371
13	54 835	22 063	23 498	9 136	10 442	27 389	6 434
14	61 027	117	31 103	8 822	11 745	3 191	6 282
15	65 004	47 092	57 121	16 779	15 602	62 231	-39 635
16	59 206	8 780	29 482	9 945	16 113	8 521	2 195
17	64 993	170 245	19 070*	15 530	31 501	180 752	-11 613
Moyenne	64 893	21 590	40 570	8 258	10 365	26 886	313

* Il s'agit d'une union dont le pompage se fait au gasoil

Sur les 17 Unions suivies, 35% ont des marges négatives avec plus de 18 366 Fcfa de déficit moyen à l'hectare. Cette situation concerne généralement les Unions qui s'adonnent à des activités autres que celles pour les quelles elles ont été créées. En effet, les produits dégagés par ces activités ne couvrent pas les dépenses engagées par ces mêmes activités.

Les diverses dépenses liées principalement aux autres activités représentent 31% des charges et une couverture par leurs propres produits de 80%. Les 20% restantes sont couvertes par la redevance.

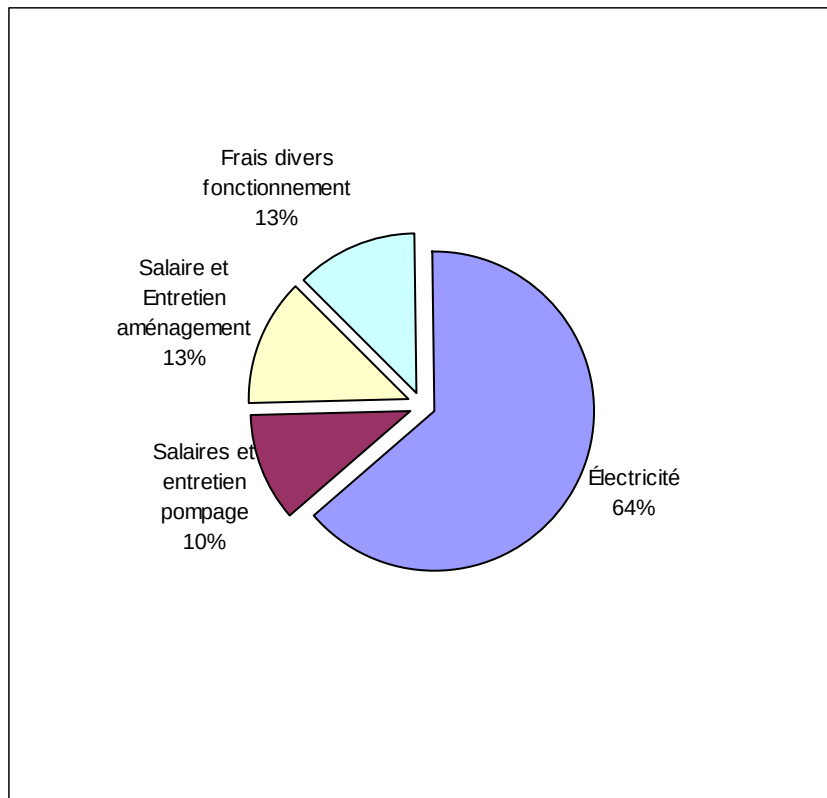
La marge moyenne à l'hectare qui prend en compte l'ensemble des activités menées par les unions est de 313 Fcfa . Dans l'analyse par activité qui suivra, nous verrons que cette marge de loin inférieure à celle dégagée par la seule activité « Gestion de l'Eau »

Dans la partie qui va suivre, nous nous intéressons uniquement aux charges liées l'activité « Gestion de l'Eau » qui constitue la raison d'être des Unions Hydrauliques.

Analyse des postes de charge de la fonction gestion de l'eau

Les charges relatives à la fonction « **Gestion de l'Eau** » d'une Union Hydraulique sont constituées principalement par la consommation d'électricité pour le fonctionnement des stations de pompage, les indemnités et salaires, l'entretien des aménagements et les divers frais de fonctionnements.

Répartitions des charges de gestion de l'eau à l'hectare.



Rubriques	Montants
Redevance hydraulique	64 893
Autres produits	386
Total produits	65 278
Électricité	40 571
Salaires et entretien pompage	7 094
Salaire et Entretien aménagement	8 257
Frais divers fonctionnement	8 063
Total charges	63 985
Marge brute Gestion eau	1 293

Dans le cadre de l'activité principale « Gestion de l'Eau » des unions hydrauliques, de manière indéniable le poste électricité est le premier poste de charges avec en moyenne un coût de 40 571 Fcfa/ha soit 64 % du montant total de la redevance hydraulique. Ce chiffre moyen cache une très grande variabilité entre les différentes organisations puisque selon l'unions hydraulique, le coût de l'électricité varie entre 19070 fcfà à l'hectare à 68117 Fcfa/ha.

Dans l'ordre, le second poste de dépenses est celui de l'entretien

des aménagements, suivi par les frais divers de fonctionnement de l'Union.

La marge sur l'activité de gestion de l'eau est en moyenne de 1293 Fcfa/ha, alors que si on tient compte de l'ensemble des activités le résultat moyen global passe à 313 Fcfa à l'hectare.

On comprend ainsi que la marge qui devrait permettre aux unions hydrauliques d'alimenter leur compte DAT est réduite du fait des pertes occasionnées sur les autres activités. Ces montants, s'ils sont versés sont de loin inférieurs à ceux prévus par les NEG* pour le renouvellement des installations.

76% de la marge sur l'activité « Gestion de l'Eau » servent à faire fonctionner les autres activités au détriment de l'alimentation correcte du DAT.

Les dépenses d'électricité représentent 64% des charges d'exploitation et 13% concernent les entretiens des aménagements

Les 19070 Fcfa /ha est le fait d'une U.H qui utilise une pompe au gasoil.

NEG : Note d'Entretien et de Gestion établie par la SAED pour les aménagements transférés

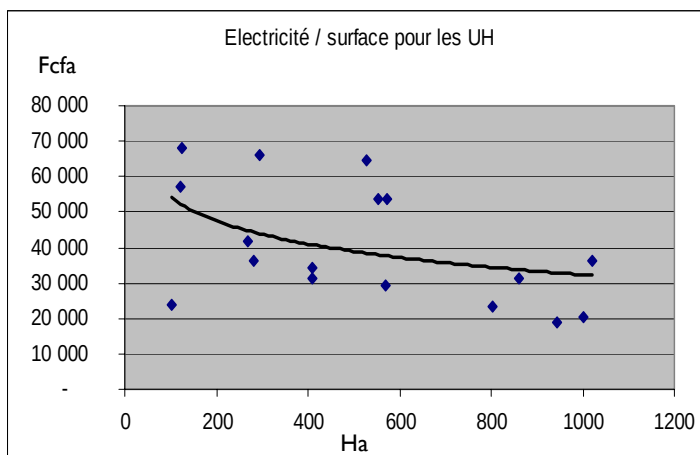
Analyse du poste « électricité »

L'analyse du tableau montre que l'essentiel de l'argent de la redevance est absorbé par l'électricité (64 %). Vu l'importance de ce poste, la forte variabilité de son coût à l'hectare nous incite à rechercher les facteurs en fonction desquels il varie autant.

La surface mise en valeur

Le graphique ci-contre nous donne l'évolution du coût de l'électricité à l'hectare selon la surface mise en culture (cumul hivernage et contre saison). Il apparaît nettement une corrélation entre la surface et le coût électrique à l'hectare. Il y a une réelle économie d'échelle sur ce poste budgétaire avec l'augmentation des surfaces.

Si la corrélation entre le coût électrique et la surface est indéniable, la lecture du graphique laisse également apparaître que ce n'est certainement pas le seul facteur de variation. En effet nous constatons que pour de faibles surfaces mises en valeur (<200 ha), nous pouvons avoir des coûts d'électricité faibles également (22 000 F/ha).

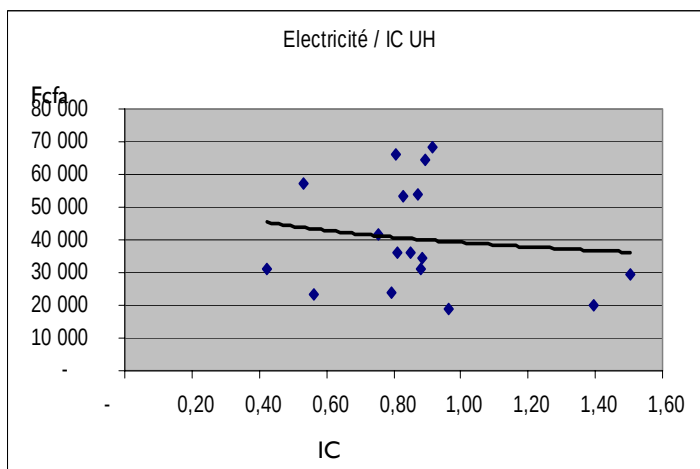


L'intensité culturale

Le second facteur intervenant dans la variabilité du coût électrique de manière notable est l'intensité culturale.

Plus la surface disponible du périmètre est mise en valeur, moins le coût à l'hectare est élevé, les stations de pompage étant calibrées pour la surface totale du périmètre.

Cependant, comme nous l'avons signalé pour la surface, les facteurs étant nombreux, on ne peut se référer ici qu'à des tendances.

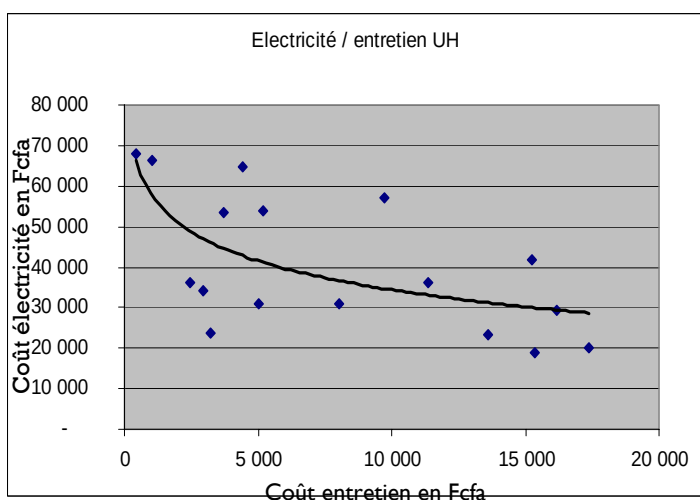


Les frais d'entretien des périmètres

Les frais d'entretien (faucardage, réparation canaux et pistes, entretien parcelles, entretien station pompage, etc...) sont tout aussi importants dans la gestion du coût de l'électricité.

En effet, plus ils sont élevés, moins élevée est la consommation électrique. Le lien entre ces deux éléments est même très fort d'après le graphique.

Les sommes consacrées à l'entretien sont en moyenne plus que récupérées sur le coût de l'électricité. Ces résultats sont un encouragement pour les responsables d'Union à consacrer de l'argent à l'entretien car cela leur permet de faire des économies plus importantes sur le coût de l'électricité.



Un réseau mal entretenu favorise le développement d'une végétation qui ralentit l'écoulement et entraîne l'augmentation des volumes d'eau pompés pour couvrir les besoins des parcelles.

Évolution des comptes de dépôt à terme (DAT) chargés de recevoir les fonds destinés aux renouvellements des infrastructures et à l'entretien des aménagements entre 2005 et 2006

Unions	années		Ecart
	2005	2006	
1	42 541 277	48 736 777	6 195 500
2	14 718 822	14 718 822	0
3	17 061 662	17 061 662	0
4	10 065 309	12 004 323	1 939 014
5	81 131 504	90 811 524	9 680 020
6	637 483	637 483	0
7	36 736 147		-36 736 147
8	47 782 150	56 908 349	9 126 199
9	non transférée		
10	8 149 303	649 303	-7 500 000
11	9 341 722	5 000 000	-4 341 722
12	125 936 635	137 936 635	12 000 000
13	7 500 000	5 500 000	-2 000 000
14	18 508 000	16 314 681	-2 193 319
15	15 610 922	15 610 922	0
16	27 090 000	28 000 000	910 000
17	120 664 253	120 664 253	0

Sur un an:

- **38% des comptes DAT des UH ont augmenté,**
- **31% des UH ont conservé les soldes de l'année précédente,**
- **25% en ont consommé une partie,**
- **6% ont consommé la totalité des réserves en 2006.**

Sur un an d'activité, l'évolution des comptes DAT telle qu'on la voit dans ce tableau compromet la pérennisation des ouvrages réalisés.

“Le suivi des unions par les CGER n'ayant débuté qu'en 2004-2005, la comparaison ne porte que sur deux bilans”.

Le tableau ci-dessous montre la situation des compte DAT des unions hydrauliques au niveau de la banque.
Il faut noter que 15/16 unions sont largement déficitaires par rapport aux prévisions des NEG.

A noter que sur les transferts de gestion réalisés avant fin de la réhabilitation totale, certaines NEG ont connu des révisions.

Unions	Date transfert	Nbre d'années	Surf	Norme/ha /an	Prévu	Solde compte	Écart	Écart par hectare
1	2002	4	978	10 000	39 120 000	48 736 777	9 616 777	9 833
2	1997	9	624	15 543	87 289 488	14 718 822	-72 570 666	-116 299
3	1994	12	364,7	15 543	66 022 385	17 061 662	-50 960 723	-139 733
4	2002	4	369	10 000	14 760 000	12 004 323	-2 755 677	-7 468
5	1993	13	1200	15 000	234 000 000	90 811 524	-143 188 476	-119 324
6	1995	11	133	10 000	14 630 000	637 483	-13 992 517	-105 207
7	1991	15	470	9 331	65 783 550	40 154 232	-25 629 318	-54 530
8	1992	14	595	15 000	124 950 000	56 908 349	-68 041 651	-114 356
9	Pas encore transférées							
10	1992	14	667	24 700	230648600	649 303	-229 999 297	-344 827
11	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
12	1991	15	3102	11 250	523462500	137 936 635	-385 525 865	-124 283
13	1990	16	1424	17105	389720320	5 500 000	-384 220 320	-269 817
14	1990	16	965	38 085	588 032 400	16 314 681	-571 717 719	-592 454
15	1990	16	230	32570	119 857 600	15 610 922	-104 246 678	-453 246
16	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
17	1995	11	986,54	30 820	334456791	120 664 253	-213 792 538	-216 709

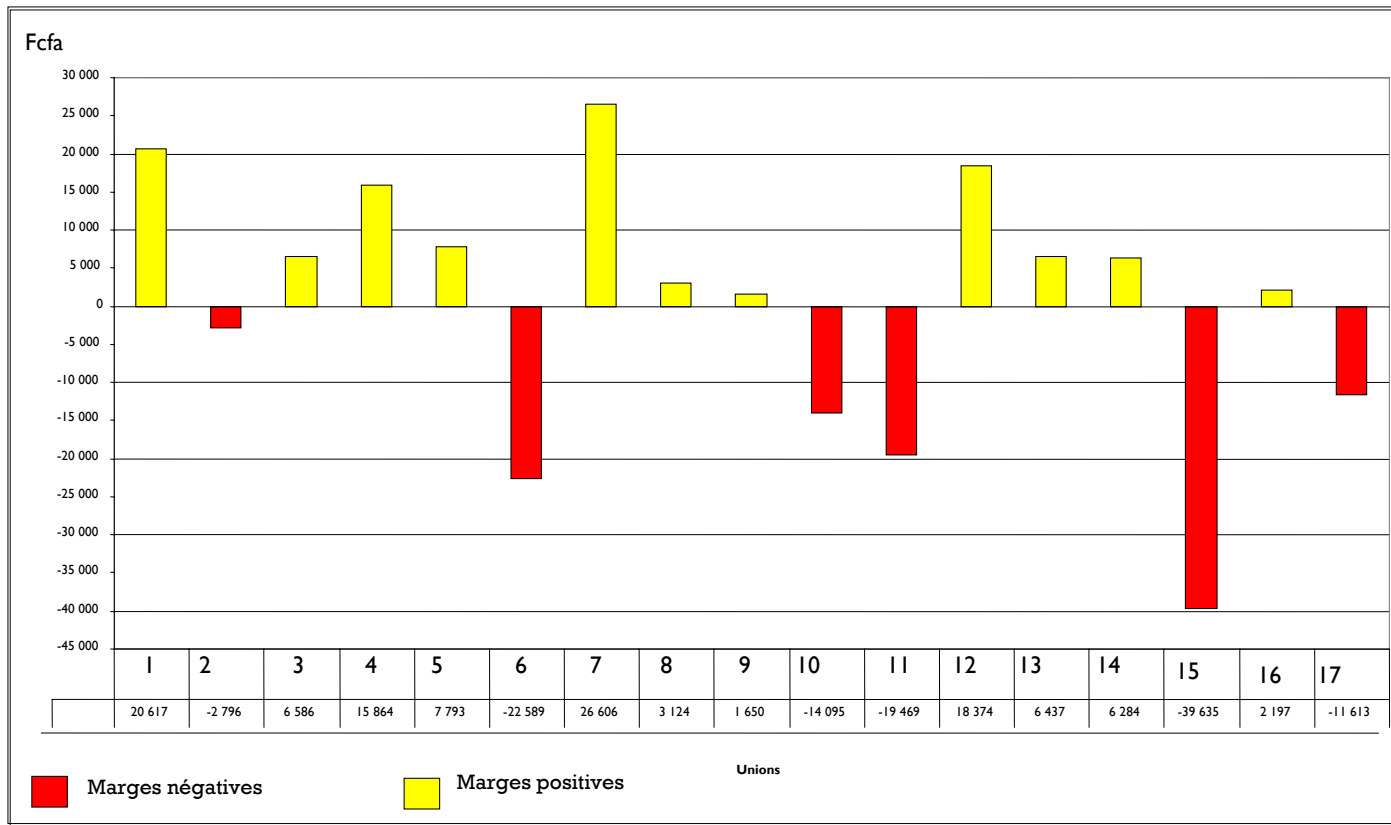
Ce tableau présente les soldes des comptes DAT au 31 décembre 2006. Compte tenu des normes DAT qui précisent les provisions à verser dans ces dits comptes, les déficits constatés sont pré-

occupants. Le déficit à l'hectare tourne aux alentours de 146 854 francs CFA. Cependant il faut noter que les dépenses engagées pour les entretiens des aménagements ne sont pas prises en compte dans

Force est de constater que les alimentations ne sont pas respectées.

Analyse des résultats des Unions hydrauliques

Le graphique suivant présente le résultat à l'hectare de l'ensemble des activités pour chaque union



Avec une perte de 39 635 Fcfa, le n° 15 enregistre la perte la plus élevée, due à un déficit sur l'activité de la rizerie combiné à une forte marge négative sur la gestion de l'eau avec notamment une facture d'électricité à l'hectare parmi les plus élevées (57 121 Fcfa/ha).

Pour l'union n° 6, la facture d'électricité est à elle seule supérieure à l'ensemble des produits de l'activité « Gestion de l'Eau », ce qui fait que les écarts constatés sur les autres activités ne viennent qu'alourdir les déficits.

Pour l'union n° 11, même si un déficit est constaté sur la gestion de l'eau, l'ampleur de la perte constatée relève surtout du déficit de l'activité de prestation du tracteur.

Pour l'union n° 17, certains charges qui, en principe, devraient être minimisées,

ont eu une importance excessive. En effet, le fonctionnement du véhicule représente à lui seul 11 013 Fcfa de coût à l'hectare, soit 17% contre 27% pour l'électricité qui est de 19 070 Fcfa.

L'union n° 2 quant à elle ne tire ses produits que de la redevance qui ne parvient même pas à couvrir la totalité des charges.

En ce qui concerne les unions dont le résultat est positif, elle représente 67% des Unions (11 sur 17). Parmi ces unions, huit (8) ont eu des excédents sur la gestion de l'eau alors que deux ont eu des déficits inférieurs à 1 300 Fcfa par hectare.

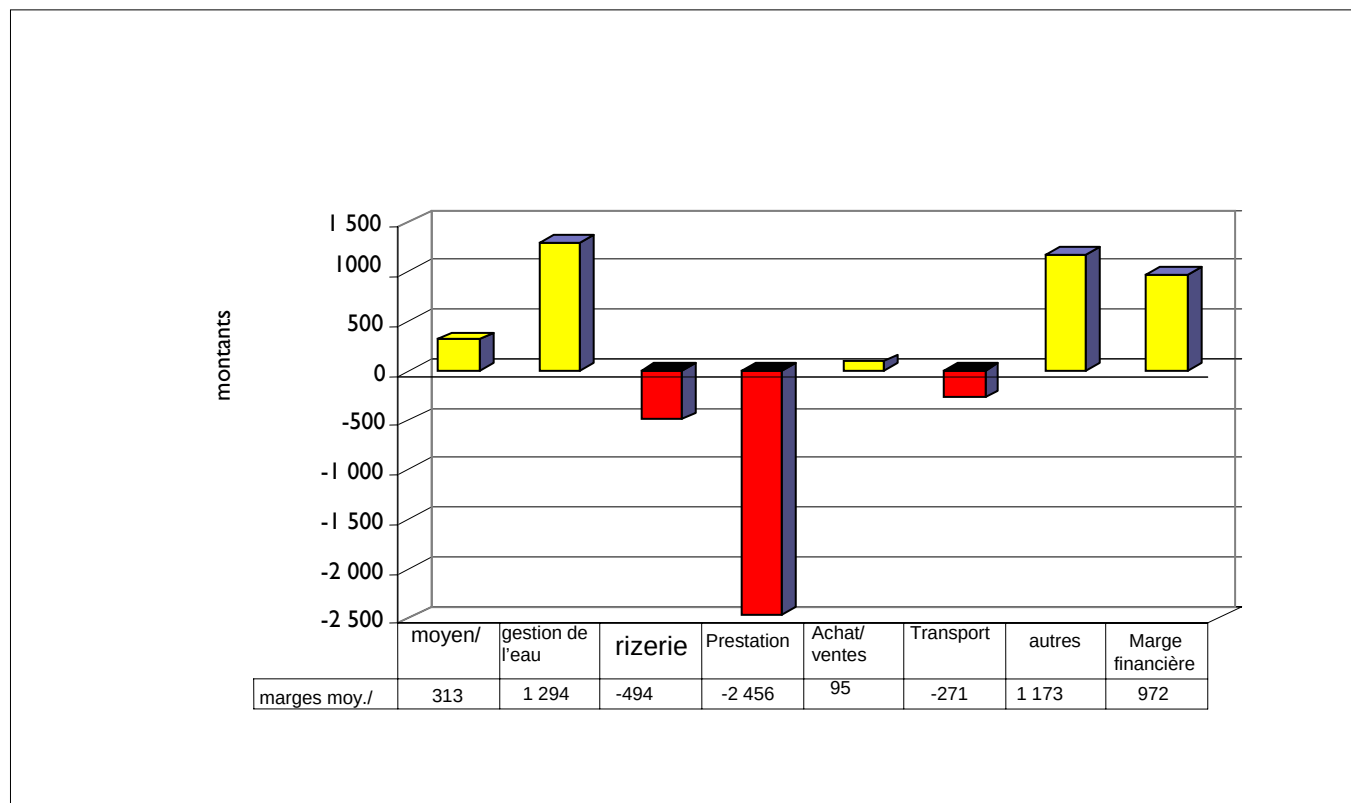
Il faut cependant retenir que les résultats dits positifs ici, ne le sont que parce que les provisions pour renouvellement en



L'analyse des autres activités menées par les Unions Hydrauliques

- 4 Unions (24%) mènent une seule activité secondaire
- 5 Unions (29 %) mènent deux autres activités secondaires
- 1 Union (6%) mènent trois autres activités secondaires
- 1 Union (6%) mènent 5 autres activités secondaires
- Seules 6 Unions (35%) sont sans activités secondaires

Ainsi 65% des unions ont des activités secondaires en dehors de la gestion de l'eau. Malheureusement, **la gestion de ces autres activités est en générale très informelle et conduit à beaucoup de difficultés comme en témoignent le graphique suivant qui montre les marges moyennes à l'hectare par activité.**



On constate que pour les unions ayant une activité de prestataires de services, le déficit est très important. Cette activité de prestation de services mécanisés reste un boulet accroché à la cheville des unions concernées pour plusieurs raisons parmi lesquelles:

- Les machines utilisées sont en général vétustes et sources de dépenses récurrentes
- La gestion de ces activités reste en général l'apanage d'une personne et pose des problèmes de transparence.

L'activité « gestion de l'eau » dégage une marge positive qui, il faut le rappeler serait négative si les provisions pour entretiens et renouvellement étaient constatées. En effet, la fixation de la redevance est indexée à l'activité « gestion de l'eau » et si par contre d'autres activités viennent s'y greffer, il faut tout simplement que ces activités dégagent suffisamment de ressources pour couvrir la totalité des charges générées; sinon la conséquence serait négative sur la capacité de l'union à faire face à ses engagements, notamment à l'alimentation régulière des

comptes DAT.

Pour partir en campagne l'union doit faire un budget prévisionnel qui tient compte de la redevance escomptée en fonction de la surface, répartie entre les différentes fonctions que sont: les AGR (amortissements et grosses réparations), les RPC (Réparation pistes et canaux), les RP (Réfection parcelles), et le FU (fonctionnement de l'Union).

La répartition de la redevance entre ces différentes activités devra être connue à l'avance et faire l'objet de suivi.

Les provisions contractuelles (contrats de concession signés avec la SAED) et notamment le DAT ne sont ni constituées, ni bloquées à la banque conformément aux normes et engagements

CONCLUSION:

Ces quelques éléments d'analyse permettent de mettre en exergue les principaux leviers sur lesquels appuyer pour renforcer la rentabilité des unions hydrauliques, parmi lesquels :

- les surfaces mises en valeur,
- l'intensité culturale
- la maîtrise globale des coûts de production

En ce qui concerne les surfaces mises en valeur, il faut que les unions hydrauliques optent à ne se servir des stations que pour une superficie à laquelle elles recouvrent les frais engagés. À ce niveau il faut que les unions préparent des budgets de campagne.

De même, les aménagements étant prévus pour au moins une double culture, l'intensité culturale prévue à 2 doit être réalisée sinon approchée. Ceci n'est nullement une utopie d'autant plus que

l'étude a montré que l'union qui a la plus grande superficie a réalisé une intensité culturale de 1,4.

La maîtrise globale des coûts de production s'entend par l'adoption des bonnes pratiques de gestion (environnementale, financière, technique...) qui favoriseraient la réduction des coûts en général et ceux de l'électricité (64% de la redevance) en particulier.

Les autres activités menées par l'union devraient s'autofinancer sinon être arrêtées tout simplement. Il ne faut pas que la redevance contribue à financer d'autres activités.

La gestion de la redevance mérite ainsi une profonde réflexion par les différents acteurs impliqués.

Par ailleurs, il est avéré que les comptes DAT prévus pour les renouvellements ne sont pas correctement alimentés.

Il serait donc souhaitable que dans de futurs contrats de concession entre la SAED et les unions hydrauliques, les mécanismes de son approvisionnement correcte soient clairement définis.

Cet aspect de la problématique des unions hydrauliques demeure des plus cruciaux, quand on sait que pour un périmètre qui a été réhabilité et transféré en 1990, les pompes et accessoires sont amorties depuis 2 ans et le génie civil le sera dans 2 ans. n'oublions pas que ce sont des investissements qui ont coûté plusieurs dizaines de millions de francs avant la dévaluation de 1994.

Séance de restitution des États financiers d'une OP par les techniciens des CGER



CGERV

Centre de NDIAYE
BP : 913
Saint-Louis
Sénégal

Tél./ Fax : 962 64 02

RETROUVEZ-NOUS
SUR
www.cger-vallee.com

NOS OBJECTIFS

Contribuer à la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance au sein des organisations de producteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal.

L'information économique pour les acteurs et décideurs du développement rural

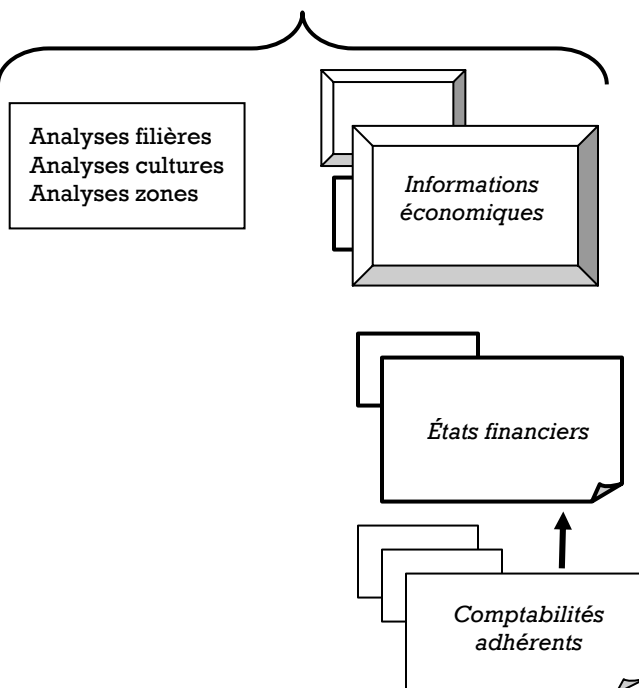
Les CGER c'est aussi la **production d'une information économique** sur l'agriculture dans la Vallée du Fleuve. A partir des données comptables et financières de nos adhérents, les CGER apportent des éléments fiables et issus de situations réelles sur le terrain sur :

- la typologie et le degré de professionnalisation des OP,
- les indicateurs de rentabilité économique des activités des OP de la Vallée du Fleuve,
- les déterminants économiques par zones, filières, type d'exploitation, ...
- les leviers financiers et économiques du développement agricole de la Vallée du Fleuve.

Aujourd'hui les acteurs et décideurs du développement rural sont à la fois submergés et en panne d'informations parce qu'il y en a trop et qu'elles ne sont souvent pas fiables ou pertinentes. **les CGER apportent de l'information économique** fiable sur :

- Les leviers d'action qui ont donné des résultats sur le plan économique pour tels producteurs ou telle filière,
 - Les potentiels à appuyer, les zones, les filières, ...
- Tout ceci destiné aux :
- **Pouvoirs Publics** pour leur pilotage sectoriel
 - **bailleurs de fonds** pour leurs stratégies d'intervention
 - **acteurs du développement rural régional** SAED, ANCAR, CNCAS, ...,

Pour les adhérents CGER



Pour les PP, BDF et partenaires

Connaître précisément la **situation économique des producteurs** de la Vallée du Fleuve

Évaluation de l'**impact des mesures** et/ou financements nationaux et internationaux

Identifier les **leviers d'action** économiques les plus performants

Aujourd'hui, les CGER contribuent à la politique de développement agro-sylvo-pastorale en matière de développement de l'information agricole. Ils apportent aux Pouvoirs Publics et aux acteurs du développement des outils complémentaires d'aide à la décision pour les politiques, stratégies et incitations.